

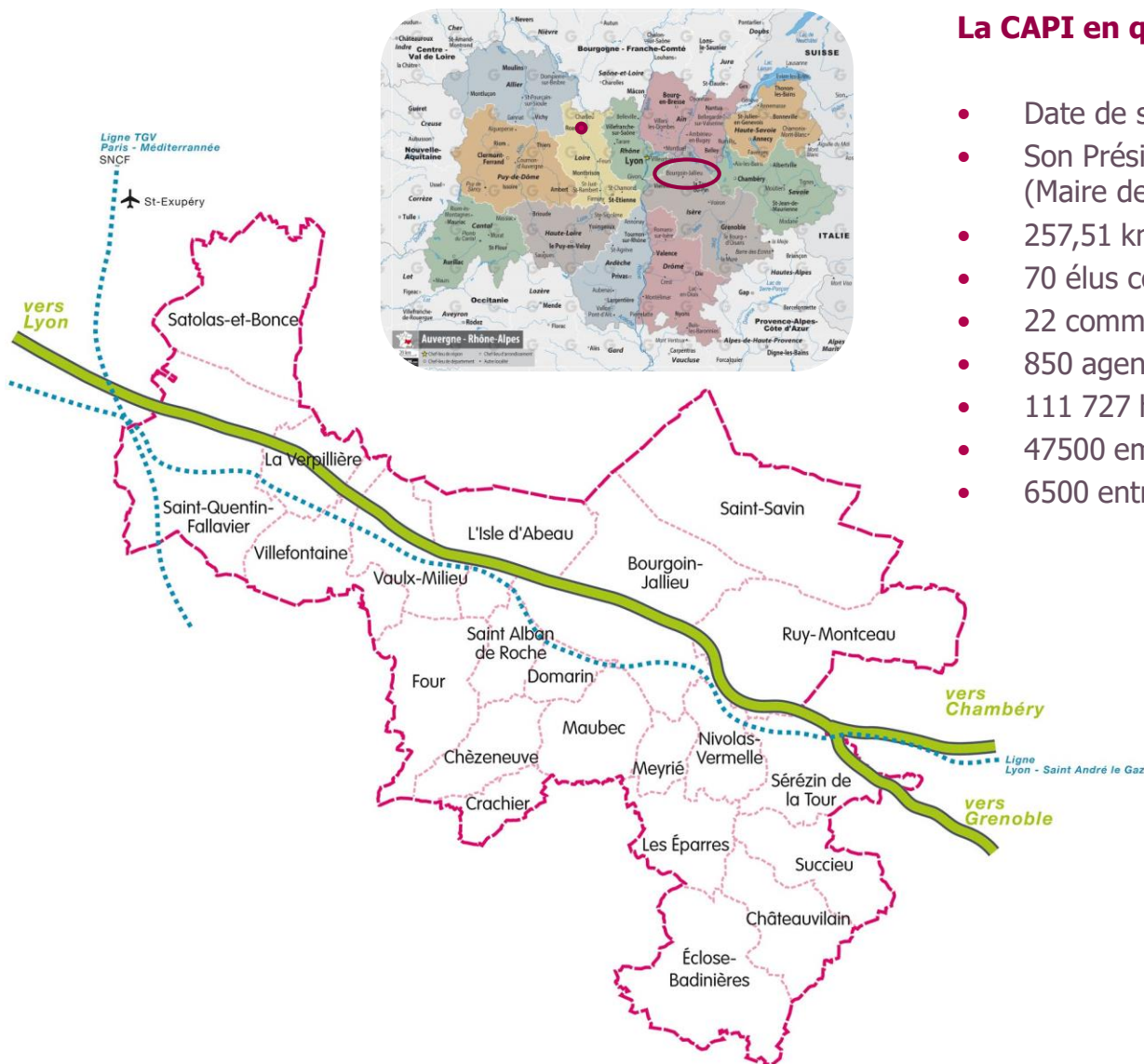


DÉMARCHE DE LA CAPI POUR LA MISE EN PLACE DU PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE (PICS)

Atelier « Planif Territoires » - Le 16 octobre 2025
K . KOVAL

➤ LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PORTE DE L'ISÈRE (CAPI)

Le Territoire de la CAPI



La CAPI en quelques chiffres

- Date de sa création : 1^{er} janvier 2007
- Son Président : Jean Papadopulo (Maire de Four)
- 257,51 km²
- 70 élus communautaires
- 22 communes
- 850 agents
- 111 727 habitants
- 47500 emplois
- 6500 entreprises



EN AMONT DU PICS

1. Une volonté politique forte
2. L'implication des communes du territoire
3. L'accompagnement des communes

1. Une volonté politique forte

L'épisode neigeux de 2019, l'accident de l'usine Lubrisol à Rouen alors même que la CAPI héberge plusieurs sites classés SEVESO ou encore la crise sanitaire liée au Covid19, soulèvent l'intérêt pour la collectivité de se doter d'une gestion des risques systémique qui permettrait de répondre aux différents risques du territoire.

En 2020, Monsieur Le président Jean Papadopulo traduit cette volonté avec **la nomination d'un conseiller communautaire** sur la thématique et **la création du poste** « Prévention et Gestion des Risques ».



2. L'implication des communes du territoire

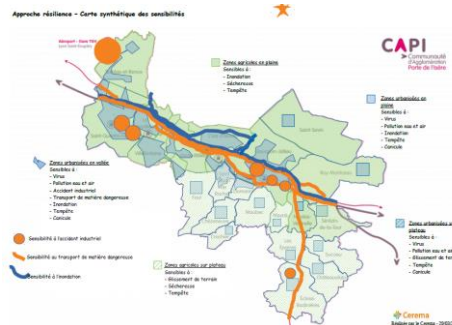
Une inter commission qui regroupe la **commission Gestion des risques majeurs** et la **commission transition écologique et énergétique** est conviée à participer à **2 ateliers** et à **une séance de validation des actions**.

Le 1er atelier de décembre 2020, a permis aux élus de :

- **Découvrir** les grandes notions et le vocabulaire liés à la résilience.
- **Comprendre** les qualités de résilience d'un territoire.
- **De porter à connaissance** l'article 6 de la loi Matras et les obligations pour l'EPCI :
 - ❖ vérifier que les PCS des communes sont actifs et opérationnels ;
 - ❖ **mise en place d'un PICS** dès lors qu'une commune membre est soumise à un PCS, pour l'appui fonctionnel aux communes.

Le 2ème atelier du mois d'avril 2021 a permis aux élus de s'exprimer sur 2 grands volets :

- **Le diagnostic** : cartes synthétiques des plans de préventions existants et des sensibilités du territoire



- **Identifier des axes prioritaires** d'actions du territoire vis-à-vis de la résilience : 6 actions sont retenues.

Lors de l'inter-commission de juin 2021:

- Les élus ont validé les 6 fiches actions (retranscription des 6 actions retenues), dont la **fiche action 6** : PCS – Elaborer une trame PCS pour mise à disposition des communes
- Ils en ont précisé le contenu et les attentes lors de l'atelier qui s'est tenue en séance.



3. L'accompagnement des communes

2022 acculturation des élus & réalisation des trames PCS

2023 réalisation des DICRIMs - 1^{er} exercice sur table

2024 et 2025 soutien aux communes pour la rédaction des PCS – tenue d'exercice sur table

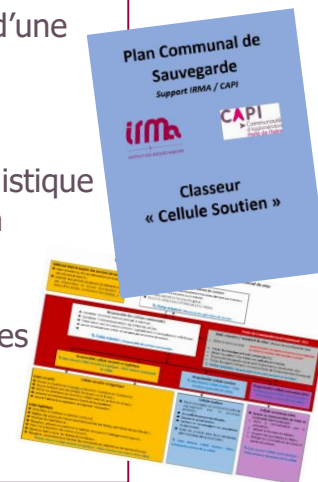
I - La convention partenariale entre la CAPI et l'IRMa va permettre de proposer aux élus du territoire un parcours formation complet qui va s'étendre **de mars à septembre 2022** :

- **7 sessions de formation d'une 1/2 journée** : les obligations règlementaires, le contenu d'un PCS et DICRIM, ainsi que la gestion de crise.
- **2 sessions** d'une journée : **mise en situation** et entraînement à la gestion de crise avec un PCS extérieur

II - Réalisation et mise à disposition d'une trame PCS de 5 Classeurs :

- Le classeur Généralités
- Le classeur DOS / RAC
- Le classeur Sécurité et Logistique
- Le classeur communication
- Le classeur soutien

Ces classeurs comprennent les organigrammes fonctionnel de crise, les fiches missions, procédures, trames d'arrêtés, ...



IV - Depuis 2023, en partenariat avec l'IRMa, la CAPI a poursuivi son accompagnement en proposant **un exercice sur table aux communes volontaires** enfin qu'elles puissent s'entraîner avec leur propre PCS et s'assurer de son opérationnalité.

Fin 2025, la CAPI aura financé 18 exercices sur table et 1 exercice partiel de terrain .



III - Sur la base d'une maquette validée en commission gestion des risques, la CAPI a entièrement réalisé le DICRIM pour les communes qui en ont exprimé le souhait.



Sur les 22 communes de la CAPI, 12 ont reçu le document en PDF Web et PDF imprimable.





LE PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE DE LA CAPI

1. Elaboration du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)
2. Les freins et les leviers pour la mise en place du PICS

2. Les Freins et les leviers pour la mise en place du PICS

Les freins

A ce stade, le seul frein qui est apparu est la crainte pour les communes **de perdre leurs compétences** . Le doute a été dissipé grâce à une note qui a été adressée aux communes et aux échanges qui ont eu lieu tout au long du parcours formation.

Un 2eme frein pourrait émerger concernant **le volet financier**.

Les leviers

La confiance des communes rendue possible par la démarche mise en place :

- ✓ Le parcours formation a laissé une grande place à l'expression des élus et a permis de mieux identifier leurs attentes.
- ✓ La réalisation de divers documents (trame PCS et DICRIMs) a permis de rendre visible l'engagement de la CAPI dans l'accompagnement des communes.
- ✓ La disponibilité de la CAPI a permis d'affirmer son soutien aux communes : présentation et/ou explication des objectifs et enjeux d'un PCS lors de conseils municipaux, présence lors de séance de travail en mairie, aide à la rédaction,...).
- ✓ Les exercices sur table mettent en lumière la place de la CAPI dans la gestion d'une crise et la nécessité d'une mutualisation des moyens (PICS).

 **MERCI POUR VOTRE ATTENTION**